

# CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

Le titulaire du CAP Assistant(e) Technique en Milieu Familial et Collectif est un professionnel qualifié qui exerce des activités de service :

-Dans les services techniques des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes ( restauration et entretien des hôpitaux, des crèches, des maisons de retraite, des entreprises de restauration...)

-Au domicile privé individuel ou collectif :

D'employeurs particuliers ou par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services (entreprises privées d'aire à la personne ou associatives: ASSAD, ADMR...)

## Quelles conditions d'accès ?

3ème de collège, 3ème Prépa.Pro.et 3ème SEGPA

## Quelle organisation ?



### Formation professionnelle et technologique :

Services aux familles (théorie et TP)

Services en collectivité (théorie et TP)



### Enseignement général :

Français et histoire-géographie, Mathématiques, Sciences physiques, EPS, Arts appliqués et cultures artistiques

### Formation en milieu professionnel :

La durée de la formation est de **16 semaines sur un cycle de deux ans** :

- en structures collectives
- au domicile privé des personnes.

La recherche des structures d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique du lycée des métiers.



## Quel métier ?

Ce professionnel assure des activités qui contribuent au bien-être des personnes à leur domicile ou en structures dans le respect des règles du savoir-vivre (courtoisie, respect de la vie privée...); il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité. Il travaille en équipe lorsque ses activités s'inscrivent dans une organisation collective du travail et en autonomie lorsqu'il assume seul, les tâches confiées. L'expérience professionnelle et les aptitudes personnelles permettent au titulaire du CAP Assistant(e) Technique en Milieu Familial et Collectif d'accéder à des postes de plus larges responsabilités.